

GÉNÉRAC

un espace
accessible

un espace
agréable

un espace en
harmonie

Ensemble,
imaginons
une place
qui répond
aux besoins
de tous



MISE EN VENTE D'UN BÂTIMENT COMMUNAL

6, RUE DU DOCTEUR CARTOUX

La commune met en vente un immeuble d'habitation ancien situé sur une parcelle de 314 m², cadastrée D numéro 4230, en zone Ub du PLU. Le bâtiment est raccordé aux réseaux de gaz, électricité, eau et assainissement collectif.

Il s'agit d'une habitation R+1 composée de huit pièces, dont cinq chambres, une salle de bain, un salon/salle à manger, une cuisine, un bureau, deux sanitaires et un grenier. L'état du bâtiment est moyen, nécessitant des travaux d'embellissement et d'électricité, avec un chauffage au gaz. Le diagnostic de performance énergétique classe le bâtiment en « D » pour la consommation énergétique et en « E » pour l'émission de gaz à effet de serre.

Prix estimatif : 230 000 euros

Date de remise des offres : entre le 03 février et le 14 mars 2025

Dossier avec les conditions de vente à télécharger sur le site internet de la commune. <https://030128.communcloud.fr/cloud/consulte/r/K0P2u5>

Les personnes intéressées peuvent soumettre une offre écrite en euros TTC (prix net vendeur) à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire - Place Franck CHESNEAU - 30510 GÉNÉRAC,

par courrier recommandé ou remis à l'accueil de la mairie contre un récépissé, en mentionnant « Offre acquisition du presbytère rue du Docteur CARTOUX ».



NAISSANCES

Owenn Brian RAMPENEUX

né le 19 décembre 2024 à Montpellier

Ness Nina MESSAN KREMER

née le 21 décembre 2024 à Nîmes

Mahéya MARCHAL

née le 31 décembre 2024 à Montpellier

Gianny GAZAR

né le 13 janvier 2025 à Nîmes



DÉCÈS

Yvette Marcelle POLGE veuve MOULIN

Survenu à l'âge de 91 ans
le 13 décembre 2024 à Générac

Marie DAMICO veuve DURAND

Survenu à l'âge de 90 ans
le 21 décembre à Nîmes

Ketsia Priscillia SIÉJIDR

Survenu à l'âge de 32 ans
le 25 décembre 2024 à Vauvert

Louisa EL OUAZGHARI épouse CHEKRI

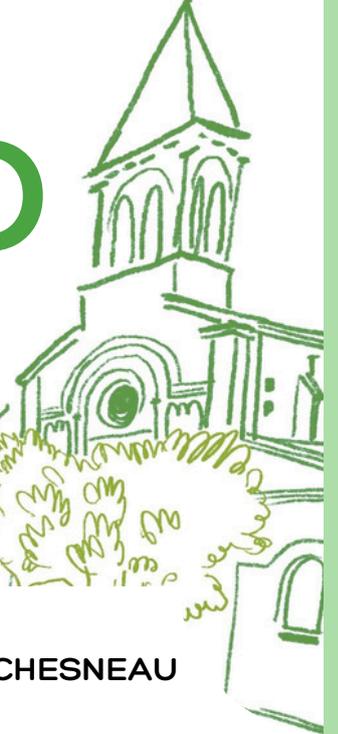
Survenu à l'âge de 83 ans
le 27 décembre 2024 à Générac

Jacques André BOISSIER époux AUBERT

Survenu à l'âge de 77 ans
le 16 janvier 2025 à Générac



ÉDITO



Co-construire l'Avenir de la Place Franck CHESNEAU

Chers concitoyens, chers commerçants, chers riverains,

Aujourd'hui, je m'adresse à vous avec une vision ambitieuse et collective : celle de **réinventer notre cœur de village, la Place Franck CHESNEAU.**

Cet espace central, qui fait partie intégrante de notre identité, mérite d'être à la hauteur de nos aspirations communes. Ensemble, nous allons transformer cette place en un lieu où il fait bon vivre, se rencontrer et faire prospérer nos commerces de proximité. Mais pour réussir, **j'ai besoin de vous tous.** Ce projet, je ne le conçois pas autrement que comme une œuvre où chacun d'entre vous aura son mot à dire et jouera un rôle essentiel.

Co-construire avec Vous

La première étape pour réussir ce projet est d'adopter une **démarche participative.** Je suis convaincu que les meilleures idées naissent de la diversité des perspectives. C'est pourquoi je vous propose de construire ensemble cette rénovation. Nous allons organiser des ateliers de concertation, des réunions publiques, et des groupes de travail thématiques où chaque Génomacois, commerçant ou riverain, pourra s'exprimer, partager ses idées, et contribuer à la conception du futur de notre place.

Ces échanges **seront le socle de notre projet.** Ils nous permettront de comprendre les besoins et les attentes de chacun, de repérer les défis à relever, et d'imaginer les solutions les plus adaptées.

Je souhaite que chacun de vous se sente pleinement impliqué dans cette transformation, car **c'est dans l'unité que nous ferons de la Place Franck CHESNEAU un lieu vivant, agréable et attractif.**

Une Vision Commune

Notre ambition pour la Place Franck CHESNEAU repose sur trois piliers fondamentaux : la beauté, l'accessibilité et le dynamisme commercial.

1. **Beauté** : Nous voulons une place qui reflète le charme de notre village. Cela passe par une création d'espaces verts, l'aménagement d'aires de repos accueillantes, et l'installation d'un mobilier urbain qui invite à la détente.

2. **Accessibilité** : La place doit être **facile d'accès à tous**, pour tous. Nous allons repenser la circulation. L'idée est de créer un espace où l'on peut se déplacer facilement et en toute **sérénité**.

3. **Dynamisme Commercial** : Nos commerces de proximité sont **l'âme de notre village**. Ce projet doit **conforter leur avenir**. Nous allons travailler avec vous, commerçants, pour imaginer des aménagements qui attirent les clients, favorisent les rencontres et augmentent votre visibilité.

Généracois : Ce Projet fédérateur

Pour mobiliser chacun d'entre vous, sachez que ce projet **vous appartient**. Ce n'est **pas seulement un projet municipal, c'est celui de toute une communauté**.

Je m'engage à ce que chaque voix soit entendue et à faire preuve de transparence tout au long du processus. Nous organiserons régulièrement des points d'étape avec les élus pour vous tenir informés de l'avancement du projet, et nous adapterons nos plans en fonction de vos retours. C'est en **travaillant ensemble, main dans la main**, que nous réussirons à faire de cette place un modèle de convivialité et de dynamisme.

Je vous invite à participer activement à cette **aventure collective**. Plus nous serons nombreux à nous impliquer, plus ce projet sera à l'image de notre identité : soudée, dynamique, et tournée vers l'avenir.

Ensemble, faisons de la Place Franck CHESNEAU **le cœur battant de Générac**,

Merci pour votre engagement.

L'Art de Vivre Autrement !

*Votre Maire,
Frédéric TOUZELLIER*

“ Ça s'est passé Au mois de décembre

DON DE SANG

Le vendredi 21 décembre dernier au centre socio-culturel Léopold Delmas, l'Amicale du don de sang avait donné rendez-vous aux donateurs pour l'ultime don de l'année.

À l'occasion de cette collecte de fin d'année, l'Établissement Français du Sang s'était engagé à reverser 1€ à l'association Enfants Cancers Santé pour chaque don.

Après un timide démarrage, de nombreuses personnes se sont présentées en fin d'après-midi. 76 dons ont été effectués ce jour-là ! Le nombre de prélèvements est important pour conserver ce dispositif sur notre commune, c'est la raison pour laquelle nous appelons environ tous les deux mois la population à se rendre à l'espace Léopold Delmas pour donner son sang.

Pour information, 1250 dons de sang sont nécessaires chaque semaine dans le Gard et l'Hérault. C'est dire combien cet acte de solidarité revêt de l'importance pour chacun de nous.



La démarche est simple, il suffit d'avoir entre 18 et 70 ans, peser au moins 50kg, se sentir en bonne santé et se présenter muni d'une pièce d'identité avec photo.

30 minutes de votre temps peuvent suffire à sauver une vie ! Alors si souhaitez faire ce précieux cadeau, rendez-vous le vendredi 21 février prochain, entre 14h30 et 19h30 à l'espace Léopold Delmas.

Tout savoir sur l'Établissement Français du Sang <https://www.efs.sante.fr/>

LA FIN D'ANNÉE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Le Volley Club de Générac

Le mercredi 18 décembre dernier, le Père Noël a fait la surprise aux jeunes adhérents de venir prendre un goûter en leur compagnie. Avec ses quelques 40 enfants de 7 à 16 ans encadrés de 5 entraîneurs bénévoles, le Volley Club de Générac fait partie des associations sportives dynamiques de la commune.



À Chacun Son IsaGym

Le Père Noël ayant été très pris en cette fin d'année, c'est Isabelle DOS REIS qui a pris le relais en offrant des petites douceurs aux 80 élèves de son association à l'occasion du goûter de Noël.



Générac Gym

Le mercredi 18 décembre 2024 les petits adhérents de l'association ont eu le plaisir de présenter un spectacle de fin d'année à leurs parents. Après leur prestation, le Père Noël leur a remis des cadeaux et offert un goûter gourmand.



“ Ça s’est passé Au mois de décembre

LA FIN D’ANNÉE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Générac Boxe

Le samedi 14 décembre, parents, enfants et entraîneurs se sont retrouvés au dojo pour la fête de Noël du club. Ce rendez-vous a permis aux enfants de montrer à leurs parents un aperçu de la pratique de leur sport. Après quoi, ils ont eu la visite du Père Noël qui a posé avec eux pour une photo souvenir.



← Les jeunes champions et vice-champions régionaux

Ça s’est passé ... Au mois de janvier

LES GALETTES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

* MATINÉE FESTIVE REINES ET ROIS DU BASKET *

Dimanche 12 janvier au matin, de nombreux membres de la MGUN Family (près de 200 personnes !) se sont réunis pour partager un joli moment festif. La matinée a commencé par une session de parabasket adapté. Licenciés et adhérents parabasket ont pu s’amuser ensemble autour de leur même passion : la balle orange.

Après un très beau moment de partage et de bienveillance s’est déroulée la remise des lots du challenge arbitrage et OTM, la chemise à notre nouvel arbitre officiel généracois Tim Ultra-Pons et des tee-shirts MGUN à tous les licenciés. Pour terminer, toutes les personnes présentes ont pu échanger autour de délicieuses Galettes des Reines et des Rois. Merci à toutes les personnes présentes pour cette matinée fort réussie et vive la MGUN Family !

Cécile Wolff



Racing Club de Générac

Le vendredi 24 janvier, Claude ROUX, Président du Racing Club de Générac entouré de son Bureau, avait convié sponsors et adhérents à l’espace Léopold Delmas pour l’annuelle galette des rois.

Claude ROUX a profité de l’occasion pour remercier vivement les membres du Bureau et les sponsors fidèles du club. Il a également donné les dates des premiers

matchs et précisé que le calendrier leur serait communiqué très prochainement. Claude ROUX a ensuite invité les personnes présentes à déguster galettes et royaumes afin de découvrir les reines et les rois de 2025 !

La soirée s’est poursuivie dans une ambiance conviviale comme à l’accoutumée.



“ Ça s'est passé Au mois de janvier

VISITE DE M. LE PRÉFET

Le vendredi 10 janvier dernier, M. le Maire, entouré de ses élus, a eu le plaisir d'accueillir au château M. Jérôme BONNET, Préfet du Gard.

Après une présentation de la commune, de la richesse de son tissu économique et associatif et des projets en cours, M. le Maire a invité le groupe à se rendre à pied sur différents lieux de Générac, dont certains ont bénéficié de travaux réalisés avec le soutien et la collaboration des services de l'État.

Aux anciennes écoles, M. le Maire a évoqué la réhabilitation des bâtiments pour y installer le CCAS, les locaux actuels n'étant plus adaptés à de bonnes conditions de travail ni à l'accueil des administrés.

Avenue de Camargue, M. le Maire a souhaité démontrer le dynamisme déployé par la municipalité et les professionnels de santé en s'arrêtant au chantier des deux maisons médicales dont l'ouverture est prévue au courant du premier semestre 2025. Le groupe a ensuite pris la direction du tennis où le troisième court couvert est pratiquement achevé, puis du complexe sportif Germain Bournac qui s'embellit de jour en jour avec son stade pelousé tout neuf.

Sur place, l'entreprise en charge des travaux les a informés des procédés techniques mis en oeuvre concernant le gazon synthétique composé de matériaux recyclés.

Après la visite du CCAS et de la Vestiboutik, M. le Maire a tenu à présenter au Préfet le pôle multimodal de l'ancienne gare pour clôturer la matinée.



LES VOEUX DU MAIRE

Comme chaque année à pareille période, M. le Maire et son Conseil municipal avaient convié la population pour leur présenter les vœux. Le lundi 20 janvier, les invités venus en masse ont ainsi eu le privilège de découvrir le film **"Racanelles d'hier et d'aujourd'hui"**, réalisé grâce aux témoignages de Généracois. Ce film, destiné à conserver les mémoires de notre village, retrace avec beaucoup de sincérité et un brin de nostalgie la vie "d'avant". M. le Maire a également exposé un état des lieux des divers projets en cours et ceux réalisés au courant de 2024 et remercié son équipe d'élus ainsi que les services municipaux. Dans son discours, il a une fois de plus exprimé sa fierté quant au dynamisme économique et associatif de Générac, ainsi que son fort attachement à sa commune et au bien-être de ses habitants. À ce titre, M. le Maire a dévoilé son ambitieux projet de requalification de la Place



Franck CHESNEAU, pour lequel une large concertation citoyenne est lancée.

Chaque Généracois pourra ainsi mettre sa pierre à l'édifice !

Franck PROUST, Président de Nîmes Métropole, a ensuite réitéré ses plus vifs remerciements et salué son investissement et l'efficacité de son travail dans ses missions de Premier Vice-Président de l'agglomération nîmoise.

Avant de poursuivre la soirée autour du verre de l'amitié, l'ensemble "Des Désaccords Parfaits" a offert au public une Marseillaise à cappella.



Mme Huguette SARTRE, Conseillère Départementale, MM. les Maires des communes de St Gilles, Milhaud, Uchaud, Manduel, Caissargues, Clarensac, Caissargues, Caveirac, Langlade, Aubord, St Génies de Malgoires, St Côme et Maruéjols, Rodilhan, Bouillargues, M. Cyril MOH, Vice Président de la CC du Piémont Cévenol avaient répondu présents à cette cérémonie, ainsi que la Gendarmerie de Saint Gilles, le SDIS 30, le 503e Régiment du Train et la CAPEB du Gard.

“ Générac concertation citoyenne

Aujourd'hui, la place Franck CHESNEAU est bordée par de nombreux commerces et équipements publics qui font d'elle un espace central. Aux yeux des généracois, elle présente un caractère symbolique, historique et patrimonial. La place bénéficie de beaucoup d'atouts mais subit également des dysfonctionnements. Face à ces constats, la commune de Générac souhaite engager un réaménagement plus qualitatif et fonctionnel en permettant un meilleur partage de l'espace et une meilleure appropriation de la place par sa population.

Ensemble, imaginons une place qui réponde aux besoins de tous !

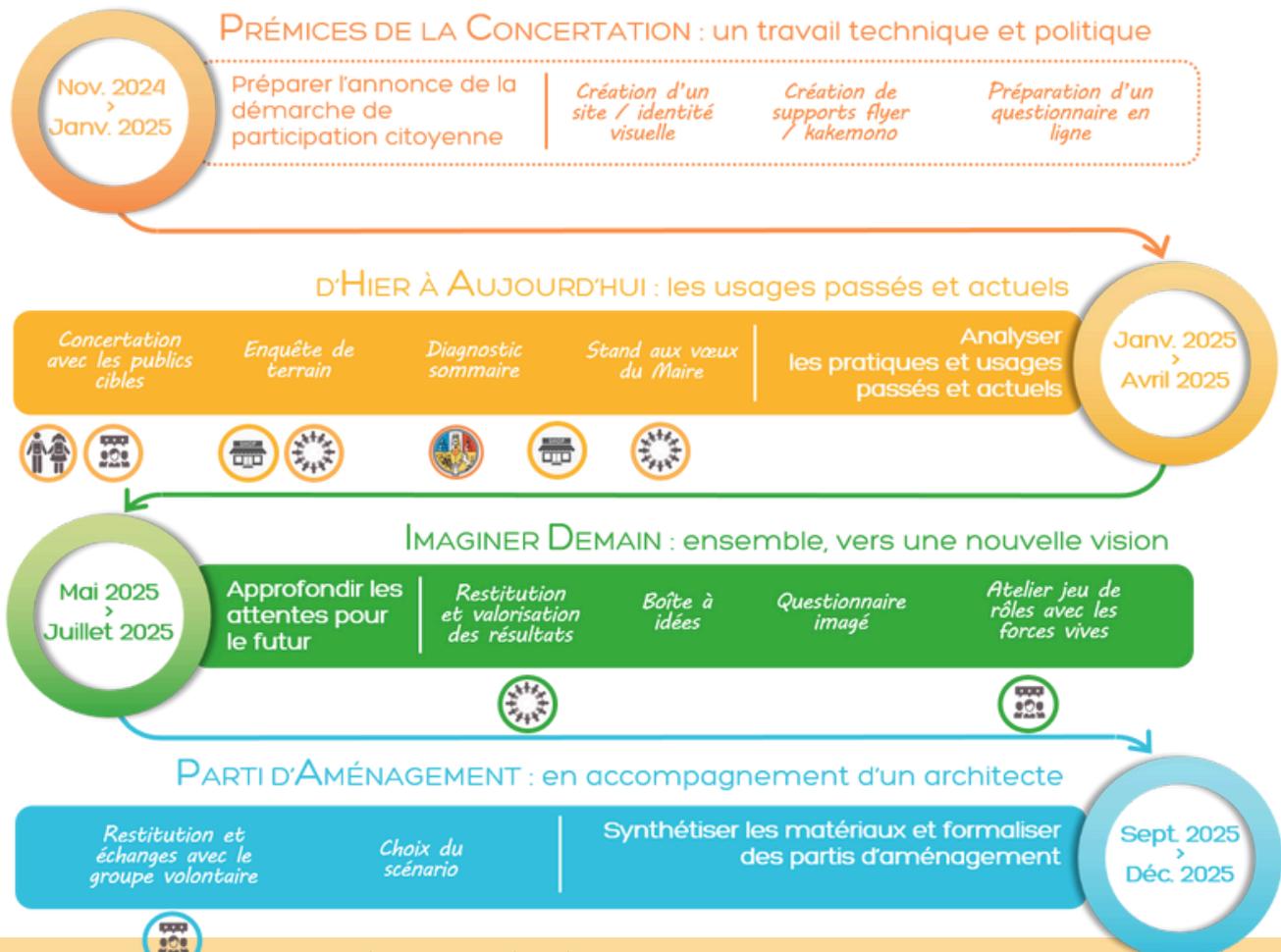
Dans une démarche de concertation citoyenne, habitants, commerçants, riverains sont invités à co-construire le projet et à participer aux différents temps forts proposés tout au long de l'année 2025.

Répondez au questionnaire

- en scannant le QR Code,
- en vous rendant sur le site internet de la commune,
- ou en venant à l'accueil de la mairie si vous préférez le format papier.



Le calendrier



Vos élus référents sur le projet

M. **Frédéric TOUZELLIER** en sa qualité de Maire,
Mme **Fabienne FERNANDEZ**, en sa qualité de Première adjointe,
Mme **Sarah DURAND**, élue en charge de la rénovation urbaine, Mmes **Séverine TOULOUSE**,
Linda DAHOUANI et **Laetitia TAMIMI**, élues en charge de la communication, M. **Jean-Pierre KULCZAK**, élu en charge des risques majeurs, M. **Maurice BLACHAS**, élu en charge des commerçants.

RÉFECTION DE LA PISTE DES ARÈNES

Mise chaque année à rude épreuve lors des courses et des intempéries, la piste des arènes avait grand besoin de se refaire une beauté ! La municipalité a souhaité engager ces importants travaux avant le démarrage de la saison taurine, un investissement essentiel pour la sécurité des utilisateurs. Après avoir été décroulée, la piste a été décaissée et restabilisée pour être recouverte d'une forte couche de gravette.

Tout est prêt pour que la saison démarre sous les meilleurs auspices !



RÉDUCTION DE LA VITESSE

Par arrêté municipal du 13 décembre 2024, la vitesse maximale autorisée sur l'ensemble du territoire de notre commune est réduite à 30km/h. Cette décision a été prise dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Local de Déplacements (PLD) approuvé en Conseil municipal. Ce document détaille les orientations stratégiques en faveur de la sécurité routière, du bien-être des usagers et de la protection de notre environnement. **Il prend en compte les questionnements et les remarques évoqués lors de l'organisation des réunions de quartiers lors desquelles la problématique de la vitesse excessive a été récurrente.**

Cette nouvelle limitation de vitesse vise à :

- **Améliorer la sécurité** : une vitesse réduite permettra de diminuer les risques d'accidents, notamment pour les piétons, les cyclistes et les enfants.
- **Favoriser la qualité de vie** : une circulation plus calme contribue à un cadre de vie agréable, limitant le bruit et les nuisances.
- **Encourager des comportements de conduite responsables** : cette mesure incitera chacun à adopter une conduite plus attentive et respectueuse des autres usagers.

La zone concerne la partie urbaine de la commune, délimitée par les panneaux d'entrée d'agglomération à 30 km/h pour l'ensemble des usagers. Cela ne concerne pas la zone d'activité du Bois de Campagnol et les secteurs d'habitat isolés.

Dans un second temps, une réduction des vitesses davantage marquée dans le cœur de village, notamment sur la place Franck CHESNEAU et dans les voiries voisines a été mise en place le 6 janvier 2025. Dans cette zone de rencontre, la vitesse est limitée pour tous les usagers à 20 km/h.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération dans cette initiative qui vise à rendre notre commune plus sûre et plus agréable pour tous. Nous comptons sur votre collaboration pour respecter cette nouvelle réglementation.

Pour toute question ou information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie, le poste de police municipale ou à consulter notre site internet.



INAUGURATION DE LA NOUVELLE D CH TERIE SAINT-GILLES/G N RAC



8 mois apr s la pose de la premi re pierre, la d ch terie de Saint-Gilles/G n rac a ouvert ses portes le 2 janvier dernier.

Le mardi 14 janvier, sous la houlette de N mes M tropole, MM. Franck Proust, son Pr sident, Eddy Valadier, Maire de Saint Gilles, et Fr d ric Touzellier, Maire de G n rac, ont accueilli de nombreux invit s pour inaugurer cette premi re d ch terie   plat du territoire. En pr sence notamment de Katy Guyot, Conseill re R gionale, Huguette Sartre, Conseill re D partementale et Bernard Angelras, Vice-pr sident de N mes M tropole d l gu    l'environnement, ainsi que d' lus municipaux de Saint-Gilles et G n rac, une visite des lieux a  t  pr sent e par la soci t  Ocean qui exploite cette structure.

Sur une emprise de 13 341 m , avec une ouverture 7 jours sur 7, ce site digne du 21 me si cle allie modernit , s curit  et diversit  avec de nouvelles fili res propos es aux administr s.

Lors de la visite, nous avons pu nous rendre compte de l'organisation mise en place pour recevoir les diverses cat gories



de d chets. Pour certains, dont les "D chets diffus sp cifiques", "Flux sp cifiques" ou encore "Amiante li ", ils sont   d poser dans des locaux d di s ferm s. D'autres, comme les "D chets verts", seront d pos s   l'ext rieurs, dans de larges compartiments.

Ce nouvel  quipement, le plus vertueux du territoire, accueille  galement des panneaux solaires et une cuve permettant la r cup ration des eaux de pluie pour l'arrosage des espaces verts.



Issue d'une strat gie communautaire payante et gagnante, cette installation n'aurait pas pu voir le jour sans l'apport financier de N mes M tropole qui, rappelons-le, versait 250 000 euros   la Communaut  de communes de Petite Camargue pour que les habitants de G n rac puissent d poser leurs d chets   Beauvoisin.

La deuxi me bonne nouvelle de l'ann e 2025 est la baisse de la TEOM (Taxe d'enl vement des ordures m nag res) de 10%, possible gr ce   l'am lioration des gestes de tri par la population du secteur de N mes M tropole !

Si vous n'avez pas encore fait votre demande de badge, deux solutions s'offrent   vous :

- Faire votre demande sur MonServiceDchets.com
- Venir   l'accueil de la mairie de G n rac avec les justificatifs demand s.

Pour cela vous devrez  tre munis :

- de la **carte grise** de votre v hicule (celui qui sera utilis  pour d poser vos d chets)
- d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois
- d'une **pi ce d'identit **

AGENDA FÉVRIER



Samedi **01**

Tournoi de nuit

Volley Club de Générac

De 19h00 à 02h00

Gymnase



Samedi **15**

Lecture - Vendredis de l'agglô

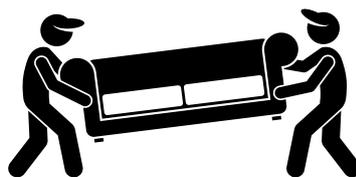
À 09h30

Médiathèque



Mardi **18**

Collecte des encombrants



Toute demande doit être adressée auprès de Nîmes Métropole 72h avant le jour de la collecte, soit au 04 66 02 54 54 ou sur www.nimes-metropole.fr



Vendredi **21**

Don du sang

De 14h30 à 19h30

Léopold Delmas





NUMÉROS UTILES

Mairie de Générac

Place Franck Chesneau

Tél : 04 49 29 59 30

accueil@generac.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi 9h-12h / 14h-17h30

le vendredi 9h-12h

URGENCES

- Samu : 15
- Gendarmerie Nationale : 17
- Pompiers : 18
- Police Municipale : 04 49 29 59 34
- Centre anti poison : 04 91 75 25 25
- Hôpital Caremeau : 04 66 68 68 68
- Numéro d'appel d'urgence : 112

Médecins de Générac

Cabinet des docteurs LOREAU-COURTHIAL
Nathalie, CHEVALLIER-CHABRAT Sophie et
ALEPÉE Quentin

29, Grand Rue - Tél : 04 66 01 39 92

Pharmacies de garde
FÉVRIER 2025

 **02 CODOGNAN** - 256, rue de Vergèze
 04 66 73 70 70

09 BERNIS - 11, place du jeu de ballon
 04 66 71 08 45

16 UCHAUD - 122 bis, avenue Robert de Joly - RN 113
 04 66 71 01 40

23 AUBAIS - 24, avenue Emilie Léonard
 04 66 80 72 42

Dépannages

- Eau & assainissement : 09 69 36 61 02
- Enedis dépannage 24h/24 : 09 72 67 50 30
- Urgence gaz : 0 800 47 33 33



Retrouvez toutes les informations utiles sur www.generac.fr

et sur l'application mobile gratuite Comm'une Actu



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

@commune de Générac

Directeur de publication : Frédéric TOUZELLIER - Publicité : Mairie de Générac - Crédit Photo : Mairie de Générac sauf mentionné - Rédaction, maquette et composition : Service communication

Impression : Imp'Act imprimerie

FÉVRIER 2025 - Imprimé en 250 exemplaires - GRATUIT



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE